

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU VIGNOLE NEUCHÂTELOIS.

Paraissant le **MERCREDI** et le **SAMEDI**.

La maison HAASENSTEIN & VOGLER à Bâle, Francfort s. M., Hambourg, Vienne, Leipsic et Berlin, est seule autorisée à recevoir pour nous les annonces de la Suisse allemande et de l'étranger.

PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour Suisse (pour l'étranger, le port en sus) pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6.— expéd. franco par la poste » 7.—
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3.—50 par la poste, franco » 4.—
Pour 3 mois, » 2.—25
On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, n° 3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste

PRIX DES ANNONCES :
Pour moins de 7 lig., 75 c. Pour 8 lignes et plus, 10 c. la ligne, ou son espace. 5 c. la répétition. — Pour s'adresser au bureau, 50 c. Prix des annonces de l'étranger, (non cant.) 15 c. Les annonces se paient comptant ou par remb^t. Les annonces pour le n° du mercredi sont reçues jusqu'au mardi à midi, celles pour le samedi, jusqu'au vendredi à midi.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — NOVEMBRE 1868.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL.										CHAUMONT.										
Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromèt. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.	LIMNIMÈTRE en mètres.	Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromèt. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.
	Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.			Moyenne du jour.	Direction.					Force.	Moyenne du jour.	Minim.			À 1 heure.	Moyenne du jour.		
4	9,4	6,0	12,7	721,28	—	O.	Moyen	Clair	Alpes tr.-claires.	2,680	4	5,8	1,0	9,3	665,7	—	S.-O.	Fort	Clair	Alpes tr.-claires m.-s.
5	9,8	7,3	10,6	714,94	—	S.-O.	id.	Convert	Alpes visibles.	2,682	5	3,8	2,4	5,3	659,7	—	O.	id.	Couvert	Un peu de pluie le s.
6	2,1	0,6	3,4	708,60	11,6	N.-E.	id.	id.	Pluie continue, neige le soir.	2,690	6	-1,1	-3,0	-1,3	652,4	13,6	N.-E.	Moyen	id.	Neige du m. au s., 1 déc, de n. s.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

du 5 novembre.

NOMINATIONS.

1. Par arrêté du 27 octobre 1868, le Conseil d'Etat a autorisé le citoyen Albert-Louis Roulet, à pratiquer dans le canton en qualité de médecin-chirurgien.

2. Le Grand-Conseil de la République, se réunira en session ordinaire d'automne, au château de Neuchâtel, le lundi 16 novembre 1868.

FAILLITES ET LIQUIDATIONS SOMMAIRES.

3. Faillite du citoyen Constant Simonin, fabricant d'horlogerie, domicilié à la Chaux-de-Fonds. Les inscriptions seront reçues au greffe du tribunal civil à la Chaux-de-Fonds, dès le samedi 7 novembre, jusqu'au mardi 8 décembre 1868, à 9 h. du matin. Tous les créanciers de cette masse sont en outre assignés à comparaître devant le tribunal de la faillite, à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, le vendredi 11 décembre 1868, dès les 9 h. du matin, pour procéder à la liquidation des inscriptions.

4. Faillite de Barbara née Hermann, veuve de Gottlieb Fischer, tenancière de café à la Chaux-de-Fonds. Les inscriptions seront reçues au greffe de paix de la Chaux-de-Fonds, du 5 novembre au 5 décembre 1868, à 5 h. du soir; la liquidation s'ouvrira à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, salle de la justice de paix, le lundi 7 décembre 1868, à 9 h. du matin.

BÉNÉFICES D'INVENTAIRE

5. Les héritiers de François Maret, époux de Lisette née Bourquin, cultivateur domicilié à St-Aubin, où il a été inhumé le 18 septembre 1868, ayant accepté sa succession sous bénéfice d'inventaire, le juge de paix du cercle de St-Aubin fait connaître à tous intéressés: que les inscriptions seront ouvertes au greffe de paix à Chez-le-Bart, dès le samedi 7 novembre courant et closes le samedi 5 décembre 1868, et que la liquidation s'ouvrira à St-Aubin, à la maison de paroisse, le lundi 7 décembre 1868, à 10 h. du matin.

6. Les héritiers d'Emma née Sandoz, veuve en premières nocces d'Albert Sandoz, et en secondes nocces de Jean-Pierre Amez Droz, institutrice, originaire de Dombresson, y demeurant, où elle est décédée le 16 octobre 1868, ayant accepté sa succession sous bénéfice d'inventaire, le juge de paix du Val-de-Ruz, fait connaître au public: que les inscriptions seront reçues au greffe de la justice de paix à Cernier, depuis le vendredi 6 novembre au samedi 7 décembre 1868, inclusivement à 4 h. du soir. La liquidation s'ouvrira à Fontaines, hôtel de justice, le mardi 10 novembre 1868, à 2 h. après-midi.

7. Les héritiers d'Henri-Reynold Jacot, cultivateur, originaire de Montmolin, où il était domicilié et où il est décédé le 9 septembre 1868, ayant accepté sa succession sous bénéfice d'inventaire, le juge de paix de Rochefort fait connaître au public: que les inscriptions seront reçues au greffe de la justice de paix, depuis le jeudi 5 novembre au samedi 28 novembre 1868, inclusivement à 4 h. du soir. La liquidation s'ouvrira à Rochefort, le 3 décembre 1868, à 9 h. du matin, au lieu ordinaire des audiences de la justice de paix.

8. Les héritières de Louis Borel, négociant, fils de Pierre-Abram Borel, et de Marianne Borel née Mentha, originaire de Neuchâtel, décédé à Paris le 14 mai 1868, ayant obtenu sous bénéfice d'inventaire, l'investiture de sa succession, le juge de paix de Neuchâtel, fait connaître au public: que les inscriptions seront reçues au greffe de la justice de paix, depuis le vendredi 6 au vendredi 27 novembre 1868, inclusivement à 5 h. du soir, heure à laquelle les inscriptions seront déclarées closes. La liquidation s'ouvrira à Neuchâtel, le mardi 1^{er} décembre à 9 h. du matin, au lieu ordinaire des audiences de la justice de paix.

Les héritières sont les deux filles du défunt, Laure-Adrienne-Marie et Rose-Eugénie Borel. Elles ont été invétues le 30 octobre 1868.

IMMEUBLES A VENDRE.

Vente d'immeubles à Peseux

Le samedi 14 novembre 1868, à 7 heures du soir, on vendra par voie de minute, à l'hôtel des XIII cantons, à Peseux, les immeubles suivants:

1° Une vigne à **Draise**, rière Neuchâtel, contenant trois ouvriers, limitée en bise par M. J.-H. Bonhôte, en vent par l'hoirie Bouvier-Py, en uberre par un sentier public, et en joran par la forêt.

2° Une vigne à **Cortenaux**, rière Peseux, d'environ deux ouvriers, joignant de vent l'hoirie Bouvier-Py, de bise M. Henri Widmann, d'uberre le sentier public, et de joran M. Samuel Roulet.

3° Une vigne située à l'entrée du **chemin des Tyres**, rière Auvernier, d'environ deux ouvriers, joignant de bise M. Petitmaître, de vent et uberre le chemin, et de joran M. Benoît Colin.

S'adr., pour visiter ces immeubles et pour connaître les conditions de vente, à M. Henri Preud'homme, à Peseux.

Immeubles à vendre à Boudry.

Le samedi 14 novembre 1868, dès 6 heures du soir, dans l'hôtel-de-ville de Boudry, le citoyen François Rouge, fera vendre par voie d'enchère à la minute, les immeubles suivants situés rière Boudry:

a) **aux Prés d'Arcuse:**
1° A Martel, un champ d'environ 9 émines; 2° A Martel, un champ de 5 émines; 3° Au Val des Antes, un champ de 4 émines; 4° Au Val des Antes, un champ de 4 émines; 5° Au Val des Antes, un champ de 3 émines;

b) **A la Forêt:**
6° Sur la forêt un champ de 20 émines, divisé en trois parcelles; 7° Sur la forêt un champ de 5 émines; 8° Sur la forêt, un champ de 2 et demi émines; 9° Sur la forêt, un champ de 7 émines; 10° Sur la forêt, un champ aux Conrades de une émine.

c) **Aux Buchilles:**
11° Un champ de 5 émines, 12° Un champ de 1 et demi émine; 13° Un champ d'environ 8 émines; 14° Un champ d'environ 4 émines.

d) **A Perreux:**
15° Un champ d'environ 5 émines.
e) **à Vaulaneuf:**
16° Un verger d'environ 3 émines.

Immeubles à vendre, à Bôle.

L'hoirie Perrin, exposera en vente à la minute, dans l'auberge du Cerf, à Bôle, à la date du 16 novembre 1868, dès 6 h. du soir:

1° **Une maison d'habitation** à Bôle, renfermant 4 logements avec dépendances, **jardin et plantation**. Elle est d'un bon rapport

2° **Une maison d'habitation** renfermant 3 logements et dépendances.

3° **Une maison d'habitation** renfermant 1 logement et dépendances. S'adr. pour voir les immeubles, à M. Paul Perrin, à Bôle.

A VENDRE ou à LOUER

pour y entrer de suite,

Une forge à Morat, avec l'outillage nécessaire. S'adr. pour les conditions à Ed. Haas, notaire.

VENTE PAR VOIE D'ENCHÈRES.

11. On vendra par enchères publiques, le jeudi 12 novembre 1868, sur la Place du marché, près la statue Purry, à Neuchâtel, divers meubles, tels que plusieurs tables pour débit, tabourets, chaises, tables carrées, tables de nuit, commodes, canapé, pupitre, tableaux, glace et lampe. Les montes commenceront à 9 heures du matin.

Neuchâtel, le 5 novembre 1868.

GREFFE DE PAIX.

14. Ensuite de permission obtenue, on vendra en enchères publiques et à des conditions très-favorables, le mardi 17 novembre courant, dans la cave de M. de Meuron-Terrisse, à Colombier, environ 30,000 pots vin 1866, parfaitement bien conditionné, contenu dans 6 vases de 4 à 7000 pots. — Moyennant entente entre les acheteurs, ceux-ci pourront laisser le vin dans la cave jusqu'au 1^{er} avril 1869. Les enchères commenceront à 11 h. précises, et la cave sera ouverte dès 9 heures, pour que les amateurs puissent déguster les vins en s'adressant au maître tonnelier C. Sidler.

Vente de bois.

La commune de Corcelles et Cormondèche fera vendre dans ses forêts, lundi 9 novembre courant:

65 moules bois de sapin.
1200 fagots et quelques tas de perches
Le rendez-vous est à l'Engolieux, à 9 heures du matin.

Au nom du Conseil administratif,
Le Caissier, H. DOTHIAUX.

16. La communauté de Colombier exposera en mises publiques, lundi prochain 9 novembre, dans sa forêt des Bois-devant:

14 billons,
60 tas de trois-quarts toise de sapin,
8 1/2 toises mosets,
40 tas de perches,
des tas de dépouille

Le rendez-vous est près des carrières de Bôle, à une heure de l'après-midi.

17. On vendra par enchères publiques, le lundi 9 novembre 1868, à **St-Blaise-des-sus**, maison de l'ancien Sauvage, divers objets mobiliers et ustensiles de ménage, tels que: un petit réchaud en fer, portatif, des fers à repasser, des cordes à lessive, de la bonne literie ordinaire, ainsi que des vêtements et chemises pour hommes et enfants;

un harnais collier à l'anglaise, avec d'autres articles pour chevaux, et s'il y a des amateurs, on exposera aussi un char à brecette à deux banes, avec flèche et limonière, brancard, échelles et tous les accessoires voulus pour servir à divers emplois. Ces montes commenceront à 9 heures du matin.

A VENDRE.

Il vient de paraître chez Ch. LICHTENHAIN et chez les principaux libraires du canton:

LE VÉRITABLE

MESSAGER BOITEUX
DE NEUCHÂTEL
pour l'an de grâce 1869.

Pour paraître la semaine prochaine

L'ALMANACH AGRICOLE
pour 1869.

En vente chez tous les libraires du canton.

ON VENDRA, de lundi 9 à vendredi 13 courant, de 9 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir, au premier étage de la maison n° 5, à la Croix-du-Marché, divers meubles, bois de lit et de canapé, tables, chaises, potagers, une balance romaine aux nouveaux poids, un grand métier à tapisserie, et beaucoup d'autres objets de ménage.

22. A vendre, une cheminée à la Désarnod. S'adr. rue de l'Hôpital, 11.

25. On offre à vendre, une caisse à eau en cuivre, établie depuis quelques années seulement, avec ses supports en fer. Elle contient environ quatre-vingts pots. S'adr. au Sablon Roulet.

LAITERIE. Dès mercredi prochain 11 courant, on pourra se procurer, chez Fritz Hirschy, au magasin de la rue Fleury, n° 9, tous les jours, du bon lait frais, du beurre frais de la montagne, fromage, œufs, etc. Se recommande au mieux.

Médaille d'or à l'exposition universelle 1867.

PAUL MORIN et Cie

aluminium et bronze d'aluminium.

Métal en lingots, lames et fils. Fontes sur modèles. Service de table. Coutellerie. Flambeaux et candélabres. Garnitures de harnais. Eperonnerie. Montres et bijoux en bronze d'aluminium.

Objets d'art. Vases sacrés et autres Jumelles marines et de théâtre. Longues-vues. Révolvers crosse ébène. Objets divers en aluminium et bronze d'aluminium.

Paul TROUVOT à Hauterive, seul représentant pour la Suisse.

Les objets se trouvent chez MM. Humbert et Cie, à Neuchâtel.

26. A vendre, un tas de fumier de cheval, d'environ 450 pieds, aux rablons de Champreveyre. S'adr. à Henri Gunther.

27. A vendre, environ 700 pieds de bon fumier de vache. S'adr. chez Pierre Muller, rue des Moulins, 9.

28. On offre à vendre un gros tas d'excellent fumier de vache et de cheval, à un prix avantageux. S'adr. à M. Henri Frech, au Pied du Crêt, au Locle.

